

Préparation des Comptes Administratifs d'un EPCC

1 jour 3 heures

Programme de formation

Public visé

- Vous assurez des fonctions de direction dans les secteurs de la culture
- Vous assumez une responsabilité d'élu dans une collectivité,
- Vous êtes agent de l'État ou d'une collectivité territoriale.

Vous devez faire face à des situations de plus en plus difficiles et vous êtes à la recherche d'améliorations pour votre structure et pour vos projets. Nous vous proposons une série d'ateliers, pour discuter, échanger et créer de nouvelles perspectives. Des occasions d'enrichir votre expérience, de consolider et de développer vos compétences et de répondre aux difficultés rencontrées.

Objectifs pédagogiques

- Mieux appréhender le cycle budgétaire de l'établissement
- Comprendre les procédures et les échéances liées à l'élaboration du compte administratif d'un EPCC

Description / Contenu

La Directrice ou le Directeur, ordonnateur ou ordonnatrice d'un établissement public de coopération culturelle, rend compte annuellement de l'exécution des opérations budgétaires de l'année écoulée. A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif (réalisation et engagements des dépenses et des recettes en section de fonctionnement et d'investissement) des budgets principaux et éventuellement des budgets annexes.

Le compte administratif est à la fois une séquence technique et stratégique : **technique** car il donne à voir l'exécution des dépenses (mandats) et des recettes (titres) par un rapprochement aux prévisions budgétaires votées); **stratégique** car il permet d'apprécier l'antériorité et les évolutions. Il conduit aussi le Conseil d'administration à affecter les résultats de de clôture et éventuellement à ajuster le Budget Primitif initial par un Budget Supplémentaire ou des décisions modificatives budgétaires.

Les thèmes qui seront abordés

- Le cycle budgétaire annuel avec le budget primitif, le compte administratif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives du budget
- les relations avec le comptable public et le conseiller aux décideurs locaux (CDL)
- Les procédures et les échéances liées au compte administratif de l'établissement
- La réforme relative aux gestionnaires publics

Méthode

Un questionnaire est adressé en amont de l'Atelier pour recueillir les questions prioritaires à traiter. Les contenus sont ajustés en fonction des questions posées par les participants et participantes.

Invitation d'un Grand témoin

Cyril DUQUESNE – Il apporte durant plusieurs années son expertise en qualité d'administrateur puis de directeur adjoint et administratif de l'EPCC Théâtre de Bourg-en-Bresse. Animateur de réseau avec le Groupe des 20 Auvergne Rhône Alpes, Il dispose d'une vision transversale des modes de gestion et de leur mutation.





Animation de l'Atelier

Didier SALZGEBER – Directeur de l'Atelier VersoCulture – Atelier de coopération.

Fondateur et directeur de l'Atelier VersoCulture apporte une contribution, en qualité de coopérateur culturel, aux débats publics sur la place des arts et de la culture et à l'accompagnement de nouveaux projets portés par les acteurs publics et professionnels. Il est à l'initiative du [Comité national de liaison des EPCC](#) en 2003 et de l'[Institut de Coopération pour la Culture](#) en 2011.

Informations concernant les Bons de commande pour l'entreprise MS FORMATION

Le paiement par mandat est possible : l'inscription sur ce site est une préinscription qui sera validée dans un second temps. Lors de votre inscription, merci d'indiquer que vous souhaitez obtenir un devis afin d'établir un Bon de commande. La facture sera adressée à votre organisme après l'Atelier sur service fait. Je reste à votre disposition pour toute information.

- [Télécharger le KBIS](#)
- [Télécharger le RIB](#)
- [Télécharger SIRET APE](#)